

Le Port, le 18/07/2024

Conseil Communautaire du 11 juillet 2024

## L'économie et la culture, réaffirmées comme objectifs prioritaires pour le Territoire de l'Ouest

Les élus du Territoire de l'Ouest, réunis le 11 juillet en Conseil Communautaire, sous la présidence d'Emmanuel Séraphin, ont eu à se prononcer notamment sur les budgets supplémentaires 2024 de la Communauté d'Agglomération, sur les travaux et aménagements des zones d'activités économiques, ou encore sur le projet de labellisation du « Pays d'art et d'histoire ».



## FINANCES

Les élus ont débattu et validé les budgets supplémentaires de l'intercommunalité qui réajustent les crédits inscrits au Budget primitif 2024 et intègrent les reports des excédents de 2023.

Ces budgets revus à la hausse illustrent la volonté de la Communauté d'agglomération de soutenir l'investissement public sur le territoire, notamment dans le secteur économique mais aussi en renforçant ses services publics afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants et des usagers.

À ce titre, **le budget supplémentaire affiche 24,3 millions d'euros en dépenses de fonctionnement. En investissement, ce sont 12 millions d'euros complémentaires qui ont été inscrits pour 2024**

Les budgets supplémentaires concernés :

- **Budget principal** : Réajustement des crédits avec un budget total de 313 602 719,92 €.
- **Ports de Plaisance Ouest** : Ajustements budgétaires pour divers postes avec un budget total de 5 791 074,02 €.
- **GEMAPI** : Ajustements pour des travaux complémentaires avec un budget total de 20 851 081,03 €.
- **Eau Potable** : Réajustements des crédits avec un budget total de 29 169 511,72 €.
- **Assainissement des Eaux Usées** : Ajustements pour couvrir les besoins de financement avec un budget total de 15 602 175,10 €.

## PATRIMOINE - CULTURE

### Présentation de l'état d'avancement du projet de candidature au label « Pays d'art et d'histoire » du Territoire de l'Ouest et validation du plan d'action 2024-2026

Les élus ont acté l'avancée du projet de candidature de l'agglomération au label « Pays d'art et d'histoire ».

En 2022-2023, des actions d'accompagnement méthodologique et scientifique ont été effectuées ; un inventaire patrimonial numérique, une exposition documentaire « Les territoires culturels de l'Ouest » ont été réalisés. Des séminaires et autres travaux de réflexion avec des professionnels et des étudiants ont été menés.

Pour les trois prochaines années, les différents travaux porteront essentiellement sur la constitution d'un socle de connaissances, la mutualisation des ressources et des compétences en interne, avec les communes membres et les partenaires de ce projet, sur la création d'un service « Pays d'art et d'histoire » et sur l'harmonisation des compétences culturelles et patrimoniales de chacune des communes avec celles du Territoire de l'Ouest.

Cette démarche de labellisation a officiellement été intégrée en 2022, dans le Projet de Territoire Ouest 2040, qui par ailleurs fixe deux priorités :

- la préservation et la sauvegarde des patrimoines (matériels et immatériels) ainsi que l'inventaire des éléments remarquables ;
- la diffusion et l'accessibilité de la culture à l'ensemble des citoyens.



## ECONOMIE

### Zone de Transit de Cambaie

Les élus communautaires ont validé le **programme des travaux de la Zone de Transit de Cambaie et approuvé le lancement des études de maîtrise d'oeuvre technique de cette zone.**

La Zone de Transit de Cambaie est destinée à fournir des espaces temporaires pour les entreprises en situation d'urgence.

Ce projet concerne une zone de 10 hectares visant à accueillir des entreprises nécessitant des aires de stockage, des ateliers annexes et des bureaux mutualisés, et une première tranche d'études et de travaux sera lancée. Les installations prévues incluent des plateformes et hangars temporaires. Le projet doit surmonter plusieurs contraintes, notamment l'accessibilité, l'insuffisance des réseaux, les pollutions du sol et sous-sol, et la topographie. Il nécessite également une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et une étude d'impact environnemental. Le programme prévoit la construction de 32 lots diversifiés, avec un investissement estimé à 5 405 700 € HT.

### Projet de modernisation de la zone d'activités de Cambaie sur la Commune de Saint-Paul

Le Territoire de l'Ouest initie la **modernisation de la zone d'activités de Cambaie** à Saint-Paul, dans le cadre de la remise à niveau des infrastructures de ses zones d'activités. En 2024, les études techniques et les travaux de réhabilitation ont débuté, visant à améliorer la voirie, les réseaux, l'éclairage public, la signalisation et les espaces de stationnement, tout en restructurant l'espace public pour le rendre plus attractif et moderne. Ce projet inclut également une nouvelle dynamique architecturale et paysagère pour uniformiser et apporter une identité visuelle à la zone. Un contrat de maîtrise d'ouvrage avec la SPL Grand Ouest, signé le 4 janvier 2024, a confié la réalisation des études et travaux à cette entité. Le projet est estimé à 9,23 millions d'euros TTC.

**Le projet d'aménagement de la zone d'activités de La Saline** vise à créer une nouvelle dynamique économique dans les hauts de l'Ouest, en offrant des infrastructures modernes et adaptées aux besoins des entreprises locales. Le coût total des travaux est estimé à 20 millions d'euros. Il s'agit de proposer 6 lots économiques, 5 ateliers et une déchèterie sur ce secteur. En surmontant les défis économiques et environnementaux, et en s'appuyant sur des financements européens et locaux, le Territoire de l'Ouest ambitionne de développer un pôle d'activité attractif et durable, contribuant ainsi à la croissance et à la création d'emplois dans la région.

### Construction d'ateliers sur la zone d'activités de Bras Montvert à Trois-Bassins

Ce projet de développement économique mené en partenariat avec la commune de Trois-Bassins, vise à créer des **ateliers de taille moyenne pour les entreprises des hauts**, maximisant ainsi l'utilisation du foncier existant. Il inclut sept ateliers répartis sur 300 m<sup>2</sup> de surface de plancher et un Ecobox de service, pour un investissement total de 1 million d'euros, dont 713 000 euros pour la construction.

Les études techniques de maîtrise d'oeuvre auront lieu de janvier à septembre 2025, et les travaux débiteront au premier semestre 2026.

